



Acte télétransmis en préfecture
le 28 MARS 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Acte publié électroniquement
le 29 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N° 15

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SÉANCE DU 27 MARS 2024**

OBJET : Lignes directrices de gestion – Avancements de grades et promotions internes

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	8	Abstentions	/

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 19 mars 2024 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 27 mars 2024, dans la salle Aristide Briand située au Rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.

Administrateurs présents :

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Valérie FOURNIER, Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Madame Monique FOLLIAU, Monsieur Joël BARDEL, Monsieur Laurent PASCAL, Administrateurs nommés par Madame le Maire.

Administrateurs représentés :

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente, par Madame Martine ROUCHON
Monsieur François LASSALLE-CLAUX, Administrateur nommé, par Madame Marie COMBELLE

Administrateur absent:

Madame Hélène COURADES, Administratrice élue

Administrateur excusé: /

Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit

**LIGNES DIRECTRICES DE GESTION –
AVANCEMENTS DE GRADES ET PROMOTIONS INTERNES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le Code Général de la Fonction Publique ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU le décret n°2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires, et notamment ses articles 13 à 20 ;

VU le décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales et au rapport social unique dans la fonction publique ;

VU l'avis du Conseil d'administration du 20 juin 2023 relatif aux orientations retenues par l'Autorité territoriale en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels ;

VU l'avis du Comité Social Territorial du 14 mars 2024 ;

CONSIDÉRANT que dans chaque collectivité et établissement public, des lignes directrices de gestion sont arrêtées par l'autorité territoriale ;

CONSIDÉRANT que les lignes directrices de gestion déterminent notamment la promotion et la valorisation des parcours professionnels et plus précisément les orientations et critères généraux à prendre en compte pour, les promotions dans les grades et cadres d'emplois, les avancements après réussite à un examen professionnel ainsi que les mesures favorisant l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités supérieures ;

CONSIDÉRANT le souhait de l'autorité territoriale d'en informer les membres du Conseil d'administration ;

PREND ACTE

ARTICLE UNIQUE : De l'information relative aux lignes directrices de gestion du CCAS et plus précisément à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels.

Fait et délibéré, les Jours, Mois et An que dessus,
Et ont signé au registre les membres présents.



Pour extrait conforme.

Madame le Maire - Présidente,

Martine ROUCHON

Vice-présidente du CCAS

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Lignes directrices de gestion - Avancements de grades et promotions internes

Date de transmission de l'acte : 28/03/2024

Date de réception de l'accusé de
réception : 28/03/2024

Numéro de l'acte : 2024032715 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 092-269200424-20240327-2024032715-DE

Date de décision : 27/03/2024

Acte transmis par : Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.3. avancement de grade